

SAUVONS LE GRAND ÉCRAN !

- Réponse aux arguments de la mairie -

« Informés les gens sont des citoyens, non informés ce sont des sujets. » - Alfred Sauvy

Le texte qui suit n'est pas une attaque politique dirigée contre la municipalité socialiste par l'association **Sauvons le Grand Écran**, qui rassemble des personnes de toutes tendances et dont le seul objectif est de **sauver le complexe audiovisuel Grand Écran Italie** d'une destruction injustifiable.

Mais le droit d'expression étant la base de la démocratie, l'association tient à répondre aux propos tenus par un élu du 13^{ème} arrondissement à un habitant qui s'inquiétait du sort réservé à cette superbe salle POLYVALENTE (fermée début 2006), car ils sont **représentatifs du discours officiel*** (qui s'est borné jusqu'ici à relayer la communication d'EuroPalaces** pour justifier la destruction du premier pôle d'animation du 13^{ème} arrondissement).

* Ville de Paris / Ministère de la Culture

** Pathé-Gaumont

- "400 000 euros par an de frais... on a essayé, on ne peut pas tout acheter, ni tout faire. Rodin, par contre, là on peut faire quelque chose" (Après le Kinopanorama en 2002, le cinéma Gaumont-Rodin a été fermé en 2003 par EuroPalaces sous le prétexte d'une offre suffisante dans le quartier) : D'après les dirigeants de la société Hammerson (signataire de la promesse de vente) les charges annuelles se montent à 300 000 €. Il faut par ailleurs relativiser ce coût en regard des recettes potentielles : autour de 2 millions € dans les dernières années (où rien n'a été fait pour améliorer la fréquentation) et 3,5 millions € dans les meilleures années. En réalité, aucune étude de faisabilité n'a été engagée pour ce complexe de trois salles, qui jusqu'à sa fermeture dégagait encore des marges bénéficiaires.

→ "on a essayé" : depuis les déclarations publiques du député-maire Serge Blisko en février 2005 de "s'opposer par tous les moyens politiques et juridiques à la transformation en magasins de cette salle", hormis un courrier à UGC datant de novembre 2005 - soit plus d'un an après la signature de la promesse de vente en octobre 2004 - qu'a fait la mairie, à part donner son feu vert aux enseignes commerciales et aux permis de construire et de démolir ?

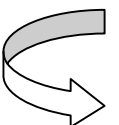
→ "on ne peut pas tout acheter" : personne n'a jamais demandé à la Ville de Paris de racheter le Grand Écran (qui ne représenterait toutefois qu'un millième de son budget !*) mais seulement de prendre des **mesures de sauvegarde** de la salle conformément à sa vocation culturelle, tout en tenant compte des propositions des candidats à la reprise et des subventions d'équipement dédiées aux salles de spectacle et de cinéma.

Depuis l'abandon de la promesse de vente en 2009, la seule demande de l'association consiste en la création d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'avenir du Grand Écran Italie.

→ "Rodin, par contre, là on peut faire quelque chose" : cela n'a aucun rapport puisqu'il s'agit d'une fondation (donc un budget lié à celui de la fondation). Il est par ailleurs choquant que **l'installation** prévue de la **Fondation Pathé** à l'emplacement de l'ex **Gaumont-Rodin** avenue des Gobelins ait été une **contrepartie de la cession d'activité du Gaumont Grand Écran**. De plus ce **musée du cinéma** destiné aux chercheurs et aux étudiants ne remplacera jamais un équipement de l'envergure du Grand Écran Italie qui attirait un vaste public populaire venu de toute l'Île-de-France et au-delà.

- "De toutes façons, c'est un lieu prévu pour le commerce, car commercial d'origine, donc offre commerciale" : **faux et archi-faux**. Le Grand Écran Italie - conçu par la Ville de Paris comme un **grand équipement public** - est l'aboutissement d'une vaste opération d'urbanisme à **vocation culturelle** qui fixait à l'exploitant un certain nombre d'**obligations** "trouvant leur cause dans le caractère **d'équipement culturel** du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement", en contrepartie d'un **prix préférentiel** accordé sur le terrain (Art. 8 du Cahier des charges). Même détenu par des fonds privés le Grand Écran n'en reste pas moins un équipement "**d'intérêt général**", investi d'une mission de service public qui n'a pas été respectée.

Faire fi de ces engagements représente donc une atteinte grave aux stipulations de la convention approuvée par le Conseil de Paris. Par ailleurs, il n'y a aucune incompatibilité entre une salle dédiée au spectacle ou au divertissement et un entourage commercial, la plupart des centres commerciaux se dotant de salles de cinéma susceptibles de leur attirer un surcroît de clientèle.



- "**Pour le Grand Écran, il y a des recours, c'est eux qui bloquent tout**" : depuis l'engagement public de l'ancien maire du 13^e en faveur de la salle, on peut légitimement s'étonner que la mairie n'ait jamais soutenu les actions de l'association, condamnée de ce fait à supporter seule le coût de ces recours (seuls à avoir évité jusqu'ici la démolition de ce précieux patrimoine des parisiens).

- "**Déjà du temps de Toubon ce n'était pas rentable, sauf pour les avant-premières**" :

c'est absurde, la plupart des avant-premières destinées au public ayant lieu dans le cadre de l'association CINE13 (invitation des adhérents, donc places gratuites) et les projections plus officielles ne fonctionnant que sur invitation. Sans oublier que le Grand Écran, célèbre pour ses interminables files d'attente, se maintenait jusqu'à sa fermeture dans le **peloton de tête** des meilleures fréquentations de la capitale ("Le Grand Écran Italie en chiffres" **).

- "**Et puis la programmation n'était pas terrible**" : c'est justement la médiocrité de la programmation depuis la fusion de Gaumont au sein du consortium EuroPalaces en 2001 qui a contribué à la baisse de fréquentation invoquée. Evidemment il ne s'agit pas de défendre l'ancienne programmation, mais un **équipement culturel** qui n'a jamais été exploité conformément à ses exceptionnelles potentialités et au cahier des charges** fixé par la Ville de Paris.

- "**Les salles qui marchent sont celles qui ont une forte empreinte comme L'Épée de Bois, Art et essai, Louxor...**" : on ne peut comparer que ce qui est comparable, et le Grand Écran est un complexe récent, aux caractéristiques et aux dimensions hors du commun. Il est donc pour le moins étrange qu'on se soit appliqué à gommer tout ce qui faisait justement sa spécificité pour le réduire à un simple cinéma de quartier. De plus les salles qui après des décennies ont réussi à imprimer une "forte empreinte" sont en général gérées par des passionnés (et non par des financiers), et de ce côté-là les candidatures ne manquent pas. En réalité, aucune chance n'a été laissée à cette **salle plébiscitée par le public et par les professionnels**, injustement sacrifiée au bout de treize ans et demi seulement de bons et loyaux services sur l'autel du profit maximum.

Devant le vide culturel laissé par la fermeture du Grand Écran, il apparaît plus que jamais urgent d'engager une véritable réflexion sur un sujet aussi crucial pour l'avenir de l'arrondissement (Or depuis des années cette demande reste inexplicablement ignorée des pouvoirs publics).

* Budget 2010 de la Ville de Paris : **7,5 milliards €**. Prix d'achat du Grand Écran figurant sur la promesse de vente : **7 millions €**. (A simple titre de comparaison, le budget de subvention annuelle de la Ville de Paris pour le « 104 » rue d'Aubervilliers se monte à 8 millions €, s'ajoutant aux 100 millions € consacrés à sa rénovation).

** voir sur le site sauvonslegrandecran.org

Si vous souhaitez la préservation d'un équipement culturel majeur de la capitale,
(déclaré « d'intérêt général » par le Conseil de Paris),
rejoignez les défenseurs du Grand Écran Italie

en **signant** la **pétition** pour la renaissance de la salle
et/ou en **adhérant** à l'association
(Cochez les cases de votre choix)

✂-----

Je souhaite rejoindre les signataires de la pétition pour la sauvegarde du *Grand Écran Italie* :

NOM : Prénom :

Adresse : Ville : CODE POSTAL :

E-MAIL : PROFESSION :

Je souhaite soutenir les actions engagées pour la préservation du complexe audiovisuel **en adhérant à l'association Sauvons le Grand Écran**, et être informé par la Newsletter :

- Adhésion simple (prix d'une place de cinéma) : 10 €
- Tarif réduit (- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 5 €
- Adhésion de soutien : 20 € 30 € 50 € Autre

[Règlement par chèque à l'ordre de : *Sauvons le Grand Ecran*
ou par paiement CB sécurisé sur le site : sauvonslegrandecran.org]

A retourner à : SAUVONS LE GRAND ÉCRAN – 33, avenue d'Italie – 75013 – Paris